



15ème législature

Question N° : 18107	De M. Nicolas Dupont-Aignan (Non inscrit - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique > État	Tête d'analyse > Coût et financement du Grand débat national	Analyse > Coût et financement du Grand débat national.
Question publiée au JO le : 26/03/2019 Réponse publiée au JO le : 21/05/2019 page : 4668		

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan interroge M. le Premier ministre sur le financement et le coût du Grand débat national. En effet, il souhaite obtenir une cartographie détaillée des comptes consolidés prévisionnels de l'organisation du Grand débat national depuis le lancement de cette opération. Dans les faits, il souhaite savoir précisément : le budget global de financement, et la provenance exacte des fonds de financement ; les rémunérations, gratifications ou avantages monétaires, matériels ou fiscaux octroyés aux instances de pilotage et de contrôle (à savoir les garants) ; le coût du contrat de prestation de service conclu avec la société Téléperformance pour l'externalisation du centre de contact du Grand débat national ; le coût de la conception et de la réalisation du site internet du Grand débat national par la société Cap Collectif ; le coût précis des déplacements, hébergements et de la restauration des élus et des citoyens invités par le Président de la République ou les membres du Gouvernement ; le coût du traitement des contributions collectées par voie numérique sur le site internet ou sur l'adresse mail du Grand débat national ; le coût du traitement, de la numérisation et de la retranscription des contributions libres, cahiers de doléances et courriers par la Bibliothèque nationale de France ; le coût de l'analyse des courriers et des cahiers de doléances par les cabinets de conseil Roland Berger, Cognito et BlueNove ; le coût de l'analyse des contributions en ligne par l'institut OpinionWay ; le coût de la génération et du contact des 28 000 participants tirés au sort pour participer aux Conférences citoyennes régionales par l'institut Harris Interactive ; le coût de l'organisation des Conférences citoyennes régionales.

Texte de la réponse

Le coût total prévisionnel du grand débat national est estimé à environ 12 millions d'euros. Les principaux postes de dépense sont les suivants : - Plate-forme numérique : 1,1 M€ - Stands de proximité : 600 k€ - Conférences nationales thématiques : 125 k€ - Conférences citoyennes régionales en métropole (13 + 1 conférence Jeunesse) : 2,6 M€, dont 500 k€ pour la génération et le contact des participants tirés au sort - Stands de proximité et conférences citoyennes régionales en Outre-mer : 210 k€ - Numéro vert assuré par Téléperformance : 142 k€ - Conception, organisation et articulation des différents dispositifs : 2,8 M€ - Plan de communication pour faire connaître le grand débat à son lancement : 1,6 M€ - Traitement et analyse des données : 3,25 M€, dont : Numérisation, indexation et archivage des contributions en format libre par la Bibliothèque nationale de France et son sous-traitant : 330 k€ Transcription : 620 k€ Traitement et analyse des données issues des contributions libres : environ 900 K€ Traitement et analyse des données de la plate-forme numérique : environ 1,4 M€ - Rémunération et frais de fonctionnement de l'équipe de la mission du grand débat : 300 k€ - Budget de fonctionnement du collège des garants et rémunération de l'attachée de presse mise à leur disposition : 28 k€ Les



chiffres définitifs seront connus fin mai. Ces dépenses sont couvertes par le budget de l'Etat.